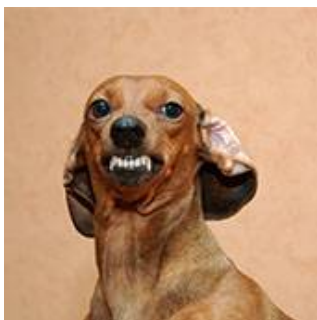




DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

PUBLIÉ LE 24/05/2022 - MIS À JOUR LE 21/11/2022

Prévention de la rage : les centres antirabiques pourront utiliser Berirab à la place d'Imogam Rage dès la fin 2022

Le laboratoire Sanofi a décidé de mettre un terme à la commercialisation de l'immunoglobuline humaine rabique Imogam Rage 150 UI/ml, solution injectable utilisée dans les centres antirabiques pour neutraliser le virus de la rage (prophylaxie post-exposition) à la suite d'une griffure ou d'une morsure par un animal soupçonné d'être enragé. Cet arrêt de commercialisation est prévu pour fin décembre 2022, et au plus tard à la date de péremption du dernier lot disponible, soit en avril 2023.

A ce jour il n'y a pas d'autre médicament disponible en France : une autre immunoglobuline rabique humaine du laboratoire CSL Behring, pourra être importée pour prendre le relais. Il s'agit de Berirab 150 UI/ml, solution injectable.

Cette décision du laboratoire Sanofi n'est pas en lien avec un problème de production ou de sécurité du médicament.

Dès que nous avons été avertis de l'intention du laboratoire Sanofi d'arrêter la commercialisation d'Imogam Rage 150 UI/ml nous avons recherché des solutions pour garantir la continuité de prise en charge des patients qui le nécessiteraient. Nos investigations nous ont conduits vers une autre immunoglobuline humaine rabique, Berirab 150 UI/ml du laboratoire CSL Behring, produit commercialisé en Allemagne, en Autriche et en Suisse notamment. Ce médicament sera importé et mis à disposition dans les centres antirabiques recevant les patients susceptibles d'avoir été exposés au virus de la rage.

La solution injectable Berirab 150 UI/ml est disponible en seringue préremplie de 2 ml. L'équivalence de concentration entre Imogam Rage 150 UI/ml et l'alternative Berirab 150 UI/ml limite le risque d'erreur au moment de l'administration de la solution.

Les importations de Berirab 150 UI/ml se prolongeront jusqu'à ce qu'une solution pérenne soit mise en place. Notre mobilisation se poursuit dans cet objectif.

Pour mémoire, selon les [recommandations nationales](#) et de l'OMS, une immunoglobuline humaine rabique doit toujours être utilisée en association avec un vaccin rabique excepté si le patient est déjà immunisé et peut le justifier en présentant une attestation. L'immunisation complète peut-être liée à une vaccination pré-exposition complète réalisée au cours des 12 derniers mois, une injection de rappel consécutive à une vaccination complète dans les 5 dernières années ou bien une prophylaxie post-exposition complète.

Imogam Rage 150 UI/mL, solution injectable – [Immunoglobuline humaine rabique]
